



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Provins
Pôle réglementations générales

CERTIFICAT DE POSITION MILITAIRE

MODELE B

prévu par l'article 4 de l'arrangement administratif annexé à la convention franco-israélienne relative au service militaire.

Le sous-préfet de Provins

certifie que le nommé

né à, le

fils de Monsieur

et de Madame

ayant à dix-huit ans, sa résidence permanente à :

.....

est tenu d'effectuer son service militaire dans les forces armées françaises.

Provins, le

Le sous-préfet de Provins,
Pour le sous-préfet et par délégation,